

ROYAUME DU MAROC

TEL : +212. (0)5.22.53.90.12
FAX : +212. (0)5.22.53.91.23
SFA : GMMMYNYX
Web : www.onda.ma/sia-maroc
E-mail : sia-maroc@onda.ma

MINISTÈRE DU TOURISME, DE L'ARTISANAT
DU TRANSPORT AERIEN ET DE L'ECONOMIE SOCIALE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE
DIRECTION DE L'AÉRONAUTIQUE CIVILE

SERVICE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE

B.P 21 - AÉROPORT DE CASABLANCA MOHAMMED V
NOUASSEUR

AIC

Série A

N°01/21

Date de publication
07-01-2021

Objet : Mise en œuvre d'une phase de visualisation des renseignements provenant du système de surveillance ATS pour les besoins d'approche aux procédures dans la Région de Contrôle Terminale (TMA) de l'aéroport d'Oujda/Angads.

Subject: Implementation of data surveillance' visualization phase for the provision of procedural control in the Terminal Control Area (TMA) of Oujda / Angads Airport (GMFO)

1. INTRODUCTION

L'objet de la présente AIC est d'informer les usagers de la Région de Contrôle Terminale (TMA) de l'aéroport d'Oujda/Angads (GMFO) de la phase de visualisation des renseignements provenant du système de surveillance ATS pour les besoins d'approche aux procédures.

2. Caractéristiques du système radar

Ce système est composé principalement de :

1. Radar secondaire MSSR / Mode S :
 - Fréquences :
 - Emission : 1030 MHz
 - Réception : 1090 MHz
 - Puissance : 800 watts
 - Portée : 250NM≈480Km de rayon
 - Altitude Max : 40 000 ft≈12km
 - Position géographique :
 - Latitude : 344343,42N
 - Longitude : 0020419,7W
 - Elévation / MSL : 995,57 m
 - Hauteur d'antenne : 25 m
2. Système de traitement et de visualisation des données radar et des données de vol.

3. Fonctionnement

Durant cette phase, les données provenant du système de traitement et de visualisation des données de vol et radar seront exploitées, dans la Région de Contrôle Terminale (TMA) de l'aéroport d'Oujda/Angads (GMFO), à compter du 12 Janvier 2021, pour les besoins de contrôle d'approche aux procédures afin d'avoir :

1. INTRODUCTION

The aim of the present AIC is to inform users of the Terminal Control Area (TMA) of Oujda / Angads airport (GMFO) about the Implementation of data surveillance' visualization phase for the provision of procedural control.

2. Characteristics of the radar system

This system is mainly composed of:

1. Secondary Radar MSSR / Mode S:
 - Frequencies:
 - Emission: 1030 MHz
 - Reception 1090 MHz
 - Power: 800 watts
 - Range: radius 250NM≈480Km
 - Max Altitude: 40,000 ft≈12km
 - Geographical position:
 - Latitude: 344343,42N
 - Longitude: 0020419,7W
 - Elevation/ MSL: 995,57 m
 - Antenna height: 25 m
2. System for processing and visualization of radar and flight data.

3. Operation

During this phase, the data resulting from _System for processing and visualization of radar and flight data will be used in the Terminal Control Area (TMA) of Oujda / Angads airport (GMFO) from the 12th January 2021 for the the provision of procedural controller In order to have:

- des renseignements sur la position des aéronefs sous contrôle de l'organisme d'approche d'Oujda;
- des renseignements supplémentaires sur les autres aéronefs ;
- des renseignements sur tout écart important des aéronefs par rapport aux autorisations du contrôle de la circulation aérienne.

Les services radar ne seront pas fournis durant cette période. L'exercice du contrôle radar sera effectif à l'issue de cette phase.

4. Indicatif d'appel

L'indicatif d'appel radio téléphonique de l'organisme de contrôle d'approche d'Oujda sera : « Oujda approche ».

5. Altitudes minimales

Les altitudes minimales d'arrivée et d'approche seront celles publiées dans les cartes d'arrivée et d'approche aux instruments (STARs et IACs), ou le cas échéant, celle fournie par le contrôleur d'approche.

6. Allocation des codes transpondeur

Pour les besoins d'évaluation de l'équipement et de l'entraînement des contrôleurs, des actions liées à l'emploi du radar, notamment l'allocation des codes transpondeur, peuvent être effectuées sans que les services de la circulation aérienne ne soient assurés à l'aide du radar.

7. Procédures d'utilisation des codes et d'identification

Le système de traitement radar permet le décodage actif et automatique des codes SSR. Les modes d'interrogation utilisés sont le mode 3A, mode C et mode S.

8. Affichage des codes

Les pilotes actionneront les transpondeurs et sélectionneront les modes et les groupes codés selon les instructions du Contrôle de la Circulation Aérienne. Les pilotes devront maintenir cet affichage sauf instructions contraires.

- improved position information regarding aircraft under Oujda Approach control unit;
- supplementary information regarding other traffic;
- information regarding any significant deviations by aircraft from the terms of their respective air traffic control clearances.

Radar services will not be provided during this period. The exercise of radar control will be effective at the end of this phase.

4. Call Sign

The radio call sign of the Oujda approach control unit will be: « Oujda approach ».

5. Minimum Altitudes

The minimum altitudes for arrival and approach will be those published in arrival and Instrument Approach charts (STARs and IACs), or, where applicable, those provided by the approach controller.

6. Transponder codes assignment

For equipment evaluation and controllers training needs, some actions related to radar use, including transponder codes assignment, can be carried out without providing air traffic services within the aid of radar.

7. Use of codes and identification procedures

The radar processing system allows the active and automatic decoding of SSR codes. The interrogation modes used are 3A, C and S.

8. Codes Display

The pilots will operate transponders and will select modes and coded groups as instructed by the Air Traffic Control. Pilots should maintain this setting unless otherwise instructed.